

DU LUNDI 13 MARS
AU DIMANCHE 11 JUIN 2017 *

COLLECTEZ
6 VIGNETTES **
ET BÉNÉFICIEZ DE

70%

DE REMISE IMMÉDIATE
SUR LA COLLECTION
CYRIL LIGNAC

* Échange des collecteurs remplis jusqu'au 25 juin 2017 ** 5 € d'achat = 1 vignette - voir conditions au dos

CYRIL LIGNAC

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

POUR PARTICIPER À L'OFFRE, VOUS DEVEZ :

- Vous rendre entre le 13 mars et le 11 juin 2017 (ces deux jours étant inclus) dans les magasins Carrefour City ou Carrefour Express et dans les magasins 8 à Huit et Proxi situés en France métropolitaine et participant à l'opération Cyril Lignac (cf liste des magasins sur carrefour.fr).
- Retirer le collecteur à l'accueil de votre magasin, en caisse ou sur le présentoir prévu à cet effet.
- Effectuer des achats, entre le 13 mars et le 11 juin 2017, pour un montant minimum de 5 € (hors carburant, services billetterie, assurances, voyages, téléphonie, parapharmacie, bijouterie et cartes cadeaux).

PAR TRANCHE DE 5 € D'ACHATS, UNE (1) VIGNETTE VOUS SERA REMISE PAR LE PERSONNEL DE CAISSE, SOIT :

- de 5 € à 9,99 € d'achats : 1 vignette.
- de 10 € à 14,99 € d'achats : 2 vignettes.
- de 15 € à 19,99 € d'achats : 3 vignettes.
- etc.
- Obtenir au minimum 6 vignettes pendant la période de l'opération.
- Coller les vignettes sur les grilles du collecteur.

ATTENTION :

2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 2 € le 04/04 et 3€ le lendemain : aucune vignette ne lui sera remise).

POUR BÉNÉFICIER DE 70% DE REMISE SUR UN PRODUIT DE LA COLLECTION CYRIL LIGNAC VOUS DEVEZ :

- Entre le 13 mars et le 25 juin 2017, choisir un produit de la collection Cyril Lignac se trouvant sur le présentoir prévu à cet effet dans votre magasin.
- Vous rendre à la caisse de votre magasin et remettre au personnel de caisse le collecteur sur lequel 6 vignettes auront préalablement été collées.
Tout collecteur incomplet, altéré, modifié, photocopié ou endommagé ou contenant d'autres vignettes que celles utilisées pour l'opération se verra refusé par le magasin.
- Le collecteur complété, sera barré et conservé par le personnel de caisse. Il vous sera alors accordé une remise de 70% (les prix sans remise ainsi que les prix remisés sont précisés sur le collecteur) :
 - 8 vignettes collectées = 70% de remise sur un (1) produit de la collection Cyril Lignac.
 - 16 vignettes collectées = 70% de remise sur deux (2) produits de la collection Cyril Lignac.
 - 24 vignettes collectées = 70% de remise sur trois (3) produits de la collection Cyril Lignac.
 - etc.

PROCÉDURE SERVICE APRÈS-VENTE :

- Dans le cas d'un produit faisant l'objet d'un défaut de fabrication, nous échangeons votre produit.
- Nous rappelons que toute mauvaise utilisation du produit ne peut faire l'objet d'un échange.
- Dans le cas d'un produit faisant l'objet d'un défaut de fabrication mais qui ne serait plus disponible, nous vous remboursons votre article (merci de bien vouloir vous munir de votre ticket de caisse).

Si vous demandez le remboursement du ou des produit(s) acheté(s), avec un prix remisé, les vignettes nécessaires à cet achat vous seront restituées (prix remboursé = prix payé).